

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} mars neuchâtelois à Berne

Une délégation franco-suisse remettra aux autorités fédérales la pétition en faveur du maintien du TGV Berne-Paris

C'est aussi sur Berne que les Neuchâteloises et Neuchâtelois marcheront le 1^{er} mars prochain. Emmenée par le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département et de la gestion du territoire (DGT), et le conseiller communal de la Ville de Neuchâtel Olivier Arni, directeur des Transports, une importante délégation franco-suisse remettra aux autorités fédérales la pétition en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris, menacée de suppression. En à peine deux mois, ce sont près de 13.000 signatures qui ont été récoltées, quelque 20.000 si l'on considère celles réunies par la Ville de Pontarlier, qui a mené une action analogue sur territoire français. La délégation se rendra à Berne à bord d'un train historique et invite la population à l'accompagner.

La pétition en faveur de la liaison rapide avec la capitale française a suscité un très large engouement. En deux mois à peine, près de 13.000 signatures ont été récoltées. Ce qui confirme l'attachement de la population à l'unique liaison TGV quotidienne avec Paris. Le 1^{er} mars prochain, jour de l'indépendance neuchâteloise, une large délégation se rendra à Berne, où elle remettra les paraphe au Conseil fédéral.

La délégation sera emmenée par le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du DGT, et le conseiller communal de la Ville de Neuchâtel Olivier Arni, directeur des Transports, dès lors que la pétition a été lancée conjointement par les deux collectivités. Ils seront accompagnés d'acteurs des milieux économiques, culturels et touristiques, ainsi que de représentants des autorités politiques de France voisine, de parlementaires fédéraux, d'élus cantonaux et communaux.

La délégation sera reçue à Berne notamment par M. Dominique Bugnon, porte-parole du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), et M. Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports (OFT).

La situation est urgente. La société Lyria, qui exploite la ligne à grande vitesse, devrait en effet décider déjà en mars prochain de l'éventuelle suppression de la liaison avec Paris.

A bord d'un train historique – 50 inscriptions pour la population

Un train spécial, plus précisément un train historique des années 50, sera mis en place pour l'occasion avec un départ aux alentours de 9h00 en gare de Neuchâtel. Les initiateurs de cette démarche invitent quelque 50 personnes à accompagner la délégation officielle afin de témoigner le soutien populaire à l'unique liaison directe entre Berne, Neuchâtel, Pontarlier avec Paris. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire qui sera mis en ligne sur le site Internet www.tgv-oui.ch dès jeudi 21 février 2013 ou sur les sites

Internet du Canton de Neuchâtel www.ne.ch et de la Ville de Neuchâtel www.neuchatelville.ch, qui renseigneront le cas échéant sur les éventuels changements de programme. Les invitations seront ensuite confirmées par écrit. La remise de la pétition aura lieu vers 10h30 au Palais fédéral. Les personnes intéressées à faire le déplacement par leurs propres moyens sont conviées à 10h15 sur la place du Palais fédéral.

Soutien du Canton et de la Ville de Neuchâtel

Cette ligne est largement soutenue par le Conseil d'Etat, qui intervient régulièrement au niveau des autorités fédérales pour en assurer la pérennité. Le Plan directeur cantonal insiste aussi sur l'importance de cette ligne considérée comme la porte d'entrée du canton de Neuchâtel aux réseaux ferroviaires européens.

Le maintien de la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris a reçu par ailleurs le soutien du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, qui a adopté à l'unanimité une résolution interpartis. Cette ligne ferroviaire est non seulement une liaison indispensable au développement de la région et de notre canton. Elle est aussi "le cordon ombilical de nos échanges économiques, culturels, universitaires avec l'Europe".

Les partisans du maintien de la ligne invoquent l'incohérence d'une telle décision. Ils font par exemple valoir les importants investissements consentis sur la ligne pour réduire le temps de parcours. Ainsi, la Confédération a investi 40 millions de francs pour le tronçon français et dépense plus de 100 millions pour le tunnel de Rosshäusern entre Berne et Neuchâtel.

A l'attention des médias:

Les médias sont conviés à accompagner la délégation à Berne le 1^{er} mars. Un communiqué de presse avec un programme affiné, concernant notamment le départ du train historique, vous sera transmis vendredi 22 février.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Olivier Arni, conseiller communal, directeur des transports, tél. 032 717 76 01, courriel: olivier.arni@ne.ch

Neuchâtel, le 19 février 2013